Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet VIVADOUR NOGARO sur la commune principale de l'AIOT 13 Avenue du Général Leclerc 32110 Nogaro.

La référence de votre dossier est A-3-NM6ZWD74W et concerne une demande de type "une déclaration de cessation d'activité"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 12/10/2023 à 12h43 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration de cessation d'activité

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur : La D(R)EAL ou la DRIEAT

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site https://aida.ineris.fr/
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Déclarant

Personne morale

N° SIRET 38199621400023

Raison sociale SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE VIVADOUR

Forme juridique Société coopérative agricole

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

16 route de trie

RUE DE LA MENOUE

FONTRAILLES

32400 RISCLE

Signataire

Qualité : **DIRECTEUR TECHNIQUE ET INVESTISSEMENTS**

Référent

Fonction: RESPONSABLE SECURITE ET ENVIRONNEMENT

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : VIVADOUR NOGARO

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse 13 Avenue du Général Leclerc 32110 Nogaro

X: 456063

Y: 6300267

Projection: Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

6 - Cessation d'activité

Information concernant la cessation d'activité

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite (ou a exploité par la passé) déjà au moins :

• Une installation classée relevant du régime d'autorisation : Non

• Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : Non

Date de mise à l'arrêt de l'installation : 15/09/2023

Il s'agit d'une : Cessation totale de l'activité

Parcelles concernées par la cessation d'activité :

Parcelle 1: Nogaro 32110 (000, AC, 0109)

Rubriques des installations classées concernées par la cessation :

ique Alinéa Libellé des rubriques	Régime
1450-2 Solides inflammables	D
Transit, regroupement o	u DC
	t o

Mesures prises ou prévues pour assurer la sécurité du site

Evacuation des produits dangereux et gestion des déchets présents sur le site, en précisant le calendrier prévisionnel :

Evacuation des encombrants et divers déchets type DIB présents dans l'ancien magasin d'approvisionnement (cartons, éléments rayonnage, palettes)

Interdictions ou limitations d'accès au site, en précisant le calendrier prévisionnel :

Fermeture à clé de l'entrée principale, fermeture de tous les rideaux métalliques.

Suppression des risques d'incendie et d'explosion, en précisant le calendrier prévisionnel :

Evacuation hors site de tous les déchets encombrants et potentiellement inflammables. Bâtiment vidé de tout matériel, équipement, encombrant... Mise hors tension des éclairages, prises électriques

Surveillance des effets de l'installation sur son environnement, tenant compte d'un diagnostic proportionné aux enjeux, en précisant le calendrier :

Réalisation d'une étude de pollution des milieux phase 1 (mission INFOS selon la norme NF-X31-620) en décembre 2022 par la société DEKRA INDUSTRIEL. La présente étude met en évidence l'absence de source potentielle de pollution au droit du site d'étude. Dans le cadre de la cessation d'activité et de la mise en sécurité du site d'étude le recours à des investigations sur les sols (mission DIAG selon NF-X 31-620) n'apparaît donc pas nécessaire.

Mesures destinées à placer les terrains de l'installation dans un état permettant un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation :

Les terrains sont dénués de toute matière susceptible de nuire au intérêts mentionné.

Une attestation de mise en sécurité pour cette cessation d'activité est-elle disponible ? Non

Engagement du déclarant

Je confirme avoir informé par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme

Je m'engage à déposer l'attestation de mise en sécurité, compte tenu des rubriques concernées par la cessation d'activité, conformément à l'article R. 512-66-1 du code de l'environnement.